

<http://eps.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1465>



# Apprendre à débattre et à communiquer (Lettres et EPS)

- Institution - Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture -



Date de mise en ligne : dimanche 27 janvier 2013

---

Copyright © EPS - académie de Rouen - Tous droits réservés

---

## Apprendre à débattre et à communiquer au collège, une action EPS-lettres : travaux menés dans l'académie de Lille

Ces travaux sont contextualisés. Leur présentation n'est pas prescriptive mais doit pouvoir ouvrir la réflexion de tous les acteurs du système éducatif, et en particulier ceux de l'éducation physique et sportive, discipline scolaire dont les enjeux, complémentaires aux ambitions des autres enseignements, résident dans la formation d'un futur adulte, épanoui, physiquement éduqué, lucide et autonome.

### « Opérationnalisation dans le cadre du socle commun

« De quelle manière pouvons-nous amener les élèves d'une classe de 3e à progresser dans leur expression personnelle ? Comment pouvons-nous les aider à s'exprimer de façon précise, plus pertinente et plus diplomate, quand ils ont à se livrer à une activité de débat entre eux ?

Comment leur apporter les outils de la communication indispensables au débat argumenté qui pourront être réinvestis dans différentes disciplines et, au-delà, tout au long de leur formation ?

Ces questions, abordées à travers le prisme de nos deux disciplines, EPS et lettres, sont à l'origine du travail réalisé au collège Albert Debeyre de Beuvry que nous vous présentons. Elles ont suffisamment nourri notre réflexion pour engendrer une action menée conjointement dans le cadre d'un apprentissage du débat en classe de 3e.

Le socle commun de connaissances et de compétences nous engage à ce type de démarche et notre travail est très logiquement un essai d'opérationnalisation de l'un de ses items : « S'exprimer à l'oral » ; par conséquent, conformément à la philosophie instillée par ce même socle commun dans nos démarches éducatives, nous nous sommes attachés à croiser les apports respectifs de nos deux disciplines.

Notre action est une action de type transdisciplinaire pour laquelle nous avons veillé au respect et à la conciliation des logiques disciplinaires. Retenir un certain nombre d'options pédagogiques, élaborer des contenus en commun, définir ensemble des critères pour évaluer l'évolution des élèves a été une étape tout à la fois délicate, cruciale pour la réussite de notre entreprise mais aussi enrichissante professionnellement ».

► <http://www.cndp.fr/crdp-lille/eps-lettres/spip.php?page=home>